

## GESTION DE L'ABSENTÉISME :

- prévention santé
- sécurité au travail

- 30 jours d'incapacité de travail continue
- absences répétées

## COMMUNICATION DÉTECTION PRÉCOCE

30 jours

### DÉTECTION PRÉCOCE :

- entretien / évaluation

### DÉPÔT DE DEMANDE AI

Pas de dépôt de demande AI

180 à 360  
jours

### INTERVENTION PRÉCOCE :

- aménagement poste travail
- cours formation continue
- orientation
- service placement
- mesure d'occupation

### DÉCISION DE PRINCIPE

Refus prestations AI

Rente

### MESURES DE RÉINSERTION :

- réadaptation socioprofessionnelle
- mesure d'occupation

### MESURES PROFESSIONNELLES :

- évaluation en entreprise
- formation pratique
- apprentissage / reclassement / formation professionnelle initiale
- service placement

### INDEMNITÉS EMPLOYEURS :

- allocation initiation au travail AIT
- contribution mesures réinsertion
- indemnités compensation risques